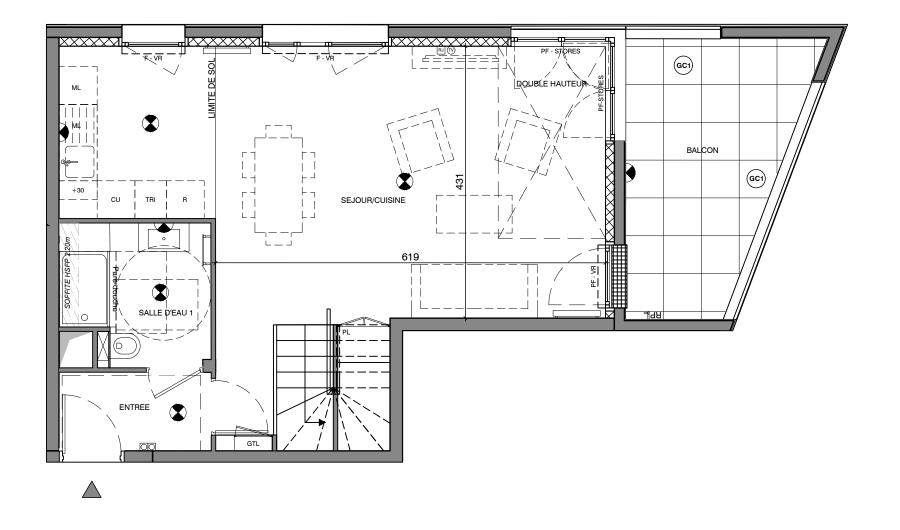
Duplex Niveau Bas - R+4







NOTA 1 : le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Les surfaces indiquées sont approximatives. Des variations peuvent intervenir en fonction des contraintes techniques et/ou réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement (retombées de poutres, faux-platonds, soffles). Les côtes indiquées sont approximatives, les canalisations et interrupteurs ne sont pas représentés. S' ils figurent sur le plan, le nombre et les dimensions des corps de chauffe sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Les quadrillages dessinés ne sont pas des calepinages. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art.4.1)

NOTA 2 : Toute modification est soumise à l'accord préalable de la société. Aucune modification affectant l'installation électrique ou le cloisonnement ne pourra être prise en compte après le démarrage des travaux. Les équipements électriques et de plomberie ne peuvent être déplacés. Seuls les ajouts d'équipement peuvent être en compte jusqu'au démarrage des travaux.

NOTA 3 : Les hauteurs de seuils des portes-fenêtres respectent la réglementation en vigueur

NOTA 4 : L'aménagement présenté est à titre indicatif, le meuble est non-fourni.



llot D - ZAC Jean Zay - LOT 2 ANTONY 92160

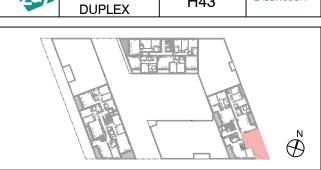




4 PIECES H43

Roftop Distinction

91,13 m²



PIECES	SURFACE HABITABLE
Séjour/Cuisine	35,90 m²
Entrée	3,02 m²
Salle d'eau 1	5,11 m²
Dégagement	4,40 m²
Salle de bain	6,20 m²
Chambre 1	13,32 m²
Chambre 2	10,50 m ²
Chambre 3	10,32 m²
Salle d'eau 2	2,36 m²

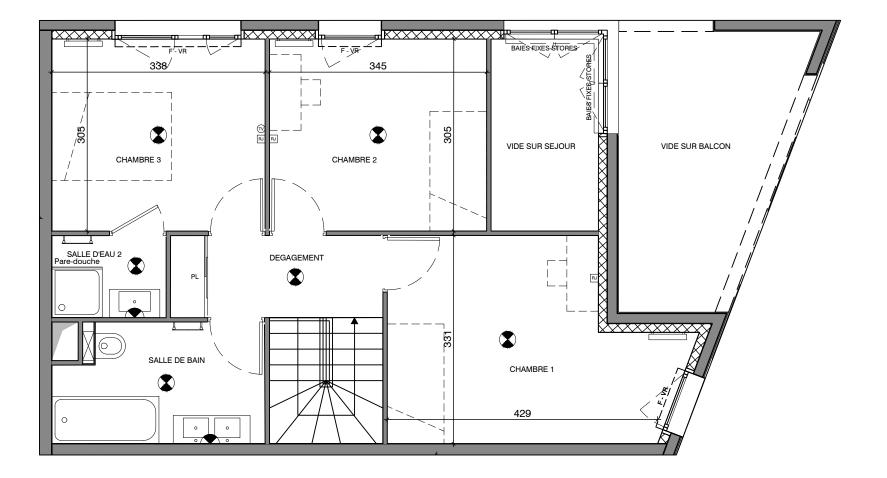
Surface habitable

Balcon 10,54 m²

Surface extérieure 10,54 m²

Symbole	Désignation	Symbole	Désignation
•	Plafonnier	00	Kit démarrage connecté
•	Appliques	F	Fenêtre
RP	Robinet de puissage	FF	Fenêtre Fixe
ř	Prise TV	PF	Porte fenêtre
RJ	Prise RJ45	VX	Velux
GTL	Tableau électrique	VR	Volet roulant
	Radiateur	ML	Machine à laver
T : T	Sèche serviette	R	Réfrigirateur
PL	Placard	CU	Plaque de cuisson
	Soffite et faux-plafonds		caillebotis
GC1)	Garde-corps en verre	GC2	Garde-corps en métal déployé

Duplex Niveau Haut - R+5





llot D - ZAC Jean Zay - LOT 2 ANTONY 92160

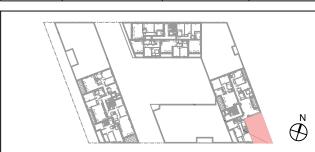




4 PIECES H43

DUPLEX

ROTTOP
Distinction



PIECES	SURFACE HABITABLE
Séjour/Cuisine	35,90 m²
Entrée	3,02 m²
Salle d'eau 1	5,11 m²
Dégagement	4,40 m²
Salle de bain	6,20 m²
Chambre 1	13,32 m²
Chambre 2	10,50 m²
Chambre 3	10,32 m²
Salle d'eau 2	2,36 m²

Surface habitable

Garde-corps en métal déployé

91,13 m²

10,54 m²

10,54 m²

Surface extérieure

Balcon

Symbole Symbole Kit démarrage connecté Plafonnier Appliques FF Fenêtre Fixe RP Robinet de puissage TV PF Porte fenêtre Prise TV RJ VX Prise RJ45 Velux GTL Tableau électrique VR Radiateur ML Machine à laver Sèche serviette Réfrigirateur CU Soffite et faux-plafonds

DATE: 20/04/2021 INDICE: 0

Garde-corps en verre





NOTA 1 : le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Les surfaces indiquées sont approximatives. Des variations peuvent intervenir en fonction des contraintes techniques et/ou réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement (retombées de poutres, taux-platonds, soffites). Les côtes indiquées sont approximatives, les canalisations et interrupteurs ne sont pas représentés. S' ils figurent sur le plan, le nombre et les dimensions des corps de chauffe sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Les quadrillages dessinés ne sont pas des calepinages. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art.4.1)

NOTA 2 : Toute modification est soumise à l'accord préalable de la société. Aucune modification affectant l'installation électrique ou le cloisonnement ne pourra être prise en compte après le démarrage des travaux. Les équipements électriques et de plomberie ne peuvent être déplacés. Seuls les ajouts d'équipement peuvent être en compte jusqu'au démarrage des travaux.

NOTA 3 : Les hauteurs de seuils des portes-fenêtres respectent la réglementation en vigueur

NOTA 4: L'aménagement présenté est à titre indicatif, le meuble est non-fourni.